

## « TOI AUSSI DEVIENS ARBITRE »

**Tu es passionné de football ? Tu es sportif ? Tu veux devenir un directeur du jeu ?  
Inscris-toi dès maintenant !**

A compter de la présente saison 2018/2019, la formation initiale des candidats à l'arbitrage est gérée administrativement par l'Institution Régional de Formation du Football (organisme de formation de la Ligue Auvergne Rhône- Alpes).

Pour s'inscrire à un stage de formation initiale, vous devez dorénavant effectuer une pré- inscription en ligne.

Le premier stage de formation initiale est programmé :

**du mardi 28 au vendredi 31 août 2018 – stade Jean Pluvy – ST PIERRE LA PALUD**

Pré- inscription à l'aide du lien suivant (cliquer dessus) : [Bulletin d'inscription](#)

Suite à cette pré-inscription vous recevrez un dossier à compléter pour valider définitivement votre inscription – dossier complet que vous voudrez bien remplir et retourner à l'organisme de formation de la Ligue Auvergne- Rhône- Alpes.

### **Coûts de formation :**

Le coût de la formation comprend des frais pédagogiques fixés à 90€ et les autres frais dont ceux de restauration sont fixés à 60 €.

Un bon de formation de 25€ sera offert à chaque candidat ramenant le coût des frais pédagogiques à 65 € (chèque établi ordre Ligue Auvergne Rhône- Alpes de Football).

Les frais de restauration sont à régler directement au District de Lyon et du Rhône de Football (60 €).

**Pour les candidates féminines, vous pourrez bénéficier de 3 bons de formation de 25€, le solde restant (15 €) ainsi que les autres frais restent à la charge du District de Lyon et du Rhône pour les candidates issues de ce District (= inscription offerte) !**

### **Déroulement du stage :**

Comme les saisons précédentes, la formation initiale des candidats à l'arbitrage s'organise en un stage externat de 3.5 jours (module de 6 séances soit 24 heures de formation alternant séances théoriques et pratiques avec mises en situation sur le terrain). **A noter que la présence du candidat aux 3.5 journées du stage est impérative !**

Une soirée de formation complémentaire (dite séance 7) sera organisée après le stage pour traiter des formalités administratives (0.5 journée).

### **Validation du stage :**

A l'issue du stage de 3.5 jours, le candidat à l'arbitrage a validé sa formation – validation qui se décompose en deux parties :

1/ Test de contrôle des connaissances (épreuve préparée par DTA et notée sur 30 points)

2/ Note de stage (sur 30 points) prenant en compte les éléments suivants : Comportement général (tenues civile et sportive, politesse, éducation), vie en collectivité, respect des règles de vie, et des horaires, motivation, investissement lors ses séances (salle et terrain), performance sportive.

### **Une note minimale de 15 points sur 30 est exigée pour CHAQUE évaluation (partie).**

Ce candidat pourra commencer à siffler ses premiers matchs en étant accompagnés par un arbitre ou ancien arbitre dès la fin de sa formation après avoir préalablement observé un arbitre en fonction sur un match !

### **Nomination officielle :**

A l'issue de ce cycle de formation (stage + suivi terrain), notre Commission examine l'ensemble des dossiers et propose au Comité Directeur pour validation la liste des candidats admis au titre d'arbitre ou jeune arbitre officiel du District.

### **Agenda des prochains stages (*bulletin d'inscription mis en ligne à la rentrée de septembre*) :**

Vacances de Toussaint : du jeudi 25 au dimanche 28 octobre 2018 – lieu : Colombier - Saugnieu

Vacances de Noël : du jeudi 27 au dimanche 30 décembre 2018 – lieu : Irigny (à confirmer)

Janvier 2019 : samedi 12 – samedi 19 – samedi 26 et dimanche (matin) 27 janvier 2019 – lieu : à préciser

Bonne inscription, bons stages,

Avec nos encouragements et nos souhaits de bonnes vacances,

**Jean-Claude LEFRANC**  
**Conseiller Technique Départemental Arbitrage**